


| | | |
|--------------|--------|----|
| 6.00 crédits | 30.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

| | |
|---|---|
| Enseignants | Brion Fabienne ;Devresse Marie-Sophie ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables | <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i> |
| Thèmes abordés | <p>Sur le plan théorique : approfondissement des connaissances relatives aux concepts marxistes fondamentaux pour l'analyse des transformations historiques de la criminalité et de la pénalité ; approche des auteurs ayant contribué à la critique et à la diffusion de ces connaissances dans le champ des sciences sociales.</p> <p>Sur le plan des applications : approfondissement des connaissances relatives aux travaux criminologiques s'inscrivant dans une perspective marxiste (G. Rusche et O. Kirchheimer, D. Melossi, C. Vanneste, D. Greenberg) ; évaluation critique de ces travaux, à l'aune de l'objectif que leur ont assigné ces auteurs ; mise en débat de diverses conceptions de criminologie critique...</p> <p>Sur le plan "méthodologique" : familiarisation avec les outils qualitatifs et quantitatifs servant de support à l'analyse marxiste en criminologie</p> <p>Sur le plan éthique : sensibilisation des étudiants aux implications éthiques que suppose le choix d'une perspective théorique ; évaluation des usages, fonctions et effets des recherches criminologiques et pénologiques marxistes.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les connaissances théoriques lui permettant de soutenir l'analyse :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. des variations qualitatives et quantitatives du recours aux méthodes pénales de contrôle social et 2. de la place, variable, de la pénalité par rapport à d'autres dispositifs de contrôle social. <p>¹ Il sera également devenu un utilisateur averti des méthodes qui soutiennent cette perspective, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Il sera dès lors capable d'apprécier de manière critique les travaux scientifiques produits par auteurs contemporains s'inscrivant dans cette perspective, et de mobiliser les concepts et méthodes qu'ils privilégient dans l'analyse des phénomènes sociaux contemporains survenant dans le domaine des normes sociales et pénales.</p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours peuvent, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un-e étudiant-e qui aurait été absent-e à au moins 3 cours, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p> <p>L'évaluation vise à mesurer l'acquisition des apprentissages précisés ci-dessus.</p> <p>Dans le cadre de cet enseignement, les étudiant-es sont évalué-es sur la base de deux épreuves :</p> <p>A. Travail collectif obligatoire présenté oralement par groupe en cours de quadrimestre. Ce travail de groupe compte pour 40% de la note finale.</p> <p>Ce travail sera accompagné par une note de lecture personnelle réalisée individuellement par chaque étudiant-e à propos d'un texte scientifique relatif au thème de l'exposé et à remettre en cours de quadrimestre. Cette note de lecture ne fera pas l'objet d'une évaluation spécifique mais sera assortie, si nécessaire, d'un retour pédagogique de la part des enseignantes. Seuls les étudiant-es ayant participé au travail collectif et ayant déposé cette note seront autorisés à déposer leur travail personnel (B) de fin de quadrimestre.</p> <p>B. Travail personnel obligatoire (en français) à remettre en fin de quadrimestre = approfondissement personnel d'une question traitée dans le travail de groupe (60 % de la note finale).</p> <p>La note finale représente la moyenne pondérée des notes A et B.</p> <p>Le recours à l'IA dans les productions personnelles doit être justifié et mentionné sous peine d'annulation de l'épreuve au motif de tricherie.</p> |

| | |
|------------------------------|---|
| Méthodes d'enseignement | La participation active des étudiants sera sollicitée tout au long du déroulement du séminaire sous une triple forme: discussions à la suite des exposés oraux, commentaires de lectures et réalisation d'un travail personnel ou collectif. Le séminaire sera également un lieu dans lequel seront mises en débat les questions épistémologiques liées au travail de recherche propre aux étudiants qui y participent. |
| Contenu | L'analyse des textes proposés aux participants au séminaire vise à mettre en évidence et déconstruire les biais qui s'introduisent dans la construction même de la connaissance en criminologie. Ces textes sont issus des différentes disciplines constitutives de la criminologie. |
| Ressources en ligne | Voir, sur le Moodle du cours: Textes en lecture obligatoire et en lecture optionnelle PowerPoints des séances de cours Documents audio-visuels |
| Bibliographie | Textes et bibliographies disponibles sur Moodle. |
| Faculté ou entité en charge: | ECRI |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|---|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en criminologie | CRIM2M | 6 | LCRIM2111 ET LCRIM2104 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 |  |